

MIGRATIONS

Etudes

SYNTHÈSE DE TRAVAUX SUR L'IMMIGRATION
ET LA PRÉSENCE ÉTRANGÈRE EN FRANCE

RÉSEAUX SOLIDARITÉ ÉCOLE 1993

(évaluation quantitative)

Cette étude effectuée pour le compte du Ministère des Affaires Sociales et du Fonds d'Action Sociale a été réalisée par Olga Muro et coordonnée par C. Choron-Baix en mars 1993. Elle rend compte d'une évaluation quantitative, à partir de 37 sites répertoriés, de l'opération expérimentale « Réseaux-Solidarité-Ecole » qui a été menée depuis octobre 1992 en Ile-de-France et dans le Nord-Pas-de-Calais. Elle interroge les réalités statistiques et permet de mettre en valeur les difficultés inhérentes à la mise en place de ces réseaux d'entraide. L'étude dresse une typologie des sites existants et des actions financées et établit un bilan aussi détaillé que critique des distorsions parfois manifestes qui séparent les projets initiaux de la réalité.

TYPOLOGIE DES ACTIONS FINANCÉES EN ILE-DE-FRANCE ET NORD-PAS-DE-CALAIS

Avant-propos

Le secrétariat d'Etat à l'Intégration a inauguré à la rentrée 1992 – signature de la Charte de l'accompagnement scolaire en octobre 1992 – une nouvelle procédure de financement appelée Réseaux-Solidarité-Ecole, reprise à son compte par le Ministère des Affaires Sociales et de la Ville. Devant l'urgence de la situation – le taux de redoublement élevé en sixième étant manifeste et inquiétant – le Ministère décidait pour la première fois de financer à titre expérimental des actions de soutien scolaire, plus particulièrement à destination des élèves des collèges et des lycées. L'objectif principal était défini comme une action d'accompagnement scolaire pour les jeunes, un moyen de lutte contre l'échec scolaire. Il s'agissait notamment de favoriser des actions parallèles, mises en place en dehors du collège. Les intervenants des sites financés s'engageaient à œuvrer **sur la base du partenariat** – Famille-Ecole-Quartier – et l'action devait permettre à la fois de lutter contre l'échec scolaire et contre l'intériorisation d'une situation d'échec.¹

MÉTHODOLOGIE

Pour cette première évaluation, les contraintes temporelles et financières ont imposé la technique de l'enquête téléphonique, soulevant par là-même une interrogation quant à la nature du matériau ainsi recueilli. Cet outil d'enquête complexifie l'évaluation dans la mesure où cette méthode s'étaie sur le discours d'un interlocuteur dont le souhait est souvent de se calquer sur l'ensemble des objectifs du RSE même si sa bonne foi n'est pas mise en cause.

L'étude porte sur 37 sites et couvre deux régions, l'Ile-de-France et le Nord-Pas-de-Calais.

1) A la fin du deuxième trimestre de la même année scolaire, deux équipes de chercheurs ont été chargées de réaliser une première évaluation du contenu de ces actions. L'une a œuvré sur la région Rhône-Alpes et sur la région Provence-Côte d'Azur (étude menée sous la responsabilité de J.C Payet), l'autre a travaillé sur la région Ile-de-France et sur la région Nord-Pas de-Calais (coordination de l'étude par C. Choron-Baix). Chaque équipe a évalué une quarantaine de sites après avoir étudié les fiches-projets (dossiers) établies par chaque structure au moment de la demande de financement; elles se sont ensuite consacrées à des entretiens téléphoniques avec les partenaires impliqués dans l'action engagée. La confrontation des fiches-projets et de la réalité de l'action engagée a permis une approche quantitative et qualitative de l'opération R.S.E.

Après une lecture de l'ensemble des projets, des fiches typologiques ont été réalisées site par site. Dans un deuxième temps, les contacts téléphoniques ont été pris avec les sites. La distorsion manifeste, apparue entre les projets et les réalisations a orienté la recherche vers l'étude des réalisations effectives.

Certains interlocuteurs n'ont pu être joints, d'autres n'étaient pas « l'homme du terrain » mais le responsable de l'action. Il aurait fallu compenser ces imprécisions par une collecte de données, tout particulièrement auprès du public, mais ces données se sont avérées les plus difficiles à recueillir.

L'entretien principal a demandé en moyenne 3/4 d'heure à une heure pour chaque site de R.S.E mis en place et a permis d'établir une seconde fiche tenant compte des données recueillies.

Malgré les écueils dus aux limites méthodologiques, cette première phase d'évaluation permet d'avoir une vue d'ensemble sur la totalité des sites et donne d'ores et déjà des indications sur les plus grosses difficultés de mise en place du RSE, principalement dans les sites qui cumulent les problèmes socio-économiques. En outre, elle prépare indubitablement le travail de terrain et permet de dégager un certain nombre d'axes de recherche pour une deuxième phase d'évaluation.

Les sites

L'ensemble des actions des régions Ile-de-France - Nord-Pas-de-Calais sont situées en zone périurbaine et **zone urbaine** : Zone d'Education Prioritaire (5), Zone d'Education Prioritaire + Développement Social de Quartier (10), Développement Social de Quartier (6), Développement Social Urbain (3) Zone Urbaine Prioritaire (1), HLM (7). Ce sont des sites où il y a une forte proportion de populations défavorisées d'origine française et/ou **une forte concentration de populations immigrées**.

Les structures (organismes supports de l'action)

Il s'agit le plus souvent de structures de proximité, d'implantation ancienne, nées avec les effets pervers de la société urbaine : des groupes sociaux, dans les quartiers ou sur la ville ; des associations de femmes, de jeunes, du troisième âge, de cité HLM, ou encore des instances régionales ou nationales (club de prévention, centre social, DSQ). On recense par ailleurs des antennes d'associations nationales (6+1 affiliée nationale), des associations locales (13), des associations municipales (5), des centres sociaux (7), une municipalité

(1), et seulement une minorité d'établissements scolaires (4) impliqués dans l'opération...

Quand ils disposent de locaux, les organismes sont en général tributaires de ceux qui sont prêtés par les municipalités ; bien souvent, ils sont subventionnés par la ville et n'échappent pas aux enjeux du pouvoir politique. L'importance que les instances politiques accordent à l'initiative de type RSE détermine parfois des actions prioritaires ou en retrait.

La participation extrêmement modeste des établissements scolaires et le rôle prépondérant que peut jouer le pouvoir local en place – voire tout organisme-support de l'action – dans l'orientation et la mise en place des sites entraînent un double risque : celui d'une marginalisation par rapport à l'école doublée d'un manque d'autonomie.

Si les organismes-supports sont très hétérogènes, la disparité de leurs moyens n'est pas toujours en rapport avec la qualité de leur action. Si bien qu'au delà des structures, d'autres facteurs interviennent dans le succès possible d'un réseau.

La nature de l'action

37 sites financés ont donc ainsi été répertoriés. Certains n'ont pas encore démarré l'action au moment de l'enquête (3).

La majorité des actions en cours sont des actions nouvelles (21) qui n'ont pas débuté en même temps. Plusieurs ont rencontré des difficultés non prévues à l'origine : départ d'un animateur, mutation d'un principal de collège, subvention arrivée tardivement, problèmes de recrutement liés au bénévolat, difficultés au niveau des relations avec le collège, complexité de l'état des lieux sans jonction réelle avec le primaire, fonctionnement limité à 3 ou 4 enfants... Beaucoup de sites, désireux de coller à l'esprit de l'opération enregistrent des relations complexes, parfois difficiles avec l'établissement scolaire de proximité dès le recensement des enfants susceptibles d'intégrer un RSE. A contrario, un certain nombre de sites, moins fidèles à l'esprit du RSE ont fait des mises en place rapides en court-circuitant les établissements scolaires et les familles.

Quelques sites ont pu développer leur action déjà existante (extension quantitative) en accueillant plus d'enfants (3 associations) ou en élargissant le nombre de leurs intervenants (1 association). D'autres ont développé leurs activités (7). L'extension qualitative peut se traduire par la création d'un départe-

ment informatique (3 cas), l'achat de matériel, la mise en place d'une nouvelle langue vivante autre que l'anglais – l'allemand, par exemple – ou l'introduction de certaines disciplines. Dans le cadre de l'extension qualitative, on trouve également la formation des intervenants (2 cas), l'amélioration des relations avec l'établissement scolaire (1 cas) ou l'amélioration d'un réseau qui fonctionnait déjà mais avec les moyens du bord (1 cas). Certains sites ont dû œuvrer pour obtenir un local ou plusieurs locaux pour mettre en place le RSE ou l'étendre. Un certain nombre (5 cas) de sites se sont limités à une reconduction de leur action précédente et seule une visite sur le terrain permettrait de déterminer si la subvention contribue purement et simplement à la reconduction de l'action.



CONTENU DE L'ACTION

L'espace travail

27 sites proposent une mise à disposition d'espaces de travail aux enfants concernés, avec la présence de personnes-ressources, extérieures au champ familial. 10 RSE n'en disposent d'aucun. L'aide consiste alors en une heure de cours par semaine dispensée par une personne-ressource. Près de trois quarts des sites proposent tout de même un espace de travail qui se présente comme une salle d'étude, parfois une bibliothèque où l'on vient travailler au calme, ou encore un lieu de rencontre où l'on aime se retrouver.

L'aide méthodologique

L'aide à l'organisation scolaire (15) ou l'aide aux devoirs (18) est pour certains sites, un savoir-faire plutôt ancien. Il consiste à apprendre à l'élève à lire le cahier de textes, à gérer son temps de travail, à organiser son cartable, à travailler sur des énoncés, à « apprendre à apprendre » ; cette aide ressemble aux heures d'études dirigées, « surveillées », dispensées dans les établissements scolaires. Ce « coup de pouce » méthodologique (9 sites pratiquent à la fois l'aide à l'organisation scolaire et l'aide aux devoirs) permet de combler un certain nombre de lacunes ; il parvient parfois aussi à déboucher sur une aide personnalisée, rendue possible après l'évaluation – sous forme de bilan – des dites lacunes chez l'enfant.

L'aide aux disciplines

22 sites proposent une aide aux disciplines dites de base : français, ma-

thématiques, langues vivantes ; l'acquisition des connaissances par discipline entre dans la logique des « *heures de soutien* » dispensées dans les établissements scolaires. Certains offrent un département informatique ou une formation supplémentaire dans une discipline.

Le risque ici est de ramener le RSE à une simple aide à la demande (les enfants ont souvent du travail à « finir »), à **une aide d'appoint, de compensation**. D'ailleurs, on peut constater dans certains de ces sites que les jeunes n'y viennent que lorsqu'ils ont un renseignement précis à demander et ne restent qu'un temps limité sur place.

L'espace d'écoute

Ce qui distingue en revanche de nombreux sites c'est qu'ils ne se contentent pas d'apporter une aide scolaire. Ils essaient d'être également un espace d'écoute vis-à-vis de l'enfant, **un espace de valorisation de l'enfant**, en proposant des activités annexes, moins contraignantes (animations, jeux éducatifs).

Le corollaire, c'est que parfois ne subsiste que ce dernier aspect – l'aspect ludique – et que l'action s'apparente alors davantage à l'esprit des Actions Educatives Périscolaires (AEPS), initiées par le Fonds d'Action Sociale (FAS).

Malgré les difficultés d'amener certains élèves à l'enseignement, il serait souhaitable de recentrer l'action et de ne pas oublier que l'objectif principal est de lutter contre l'échec scolaire et d'éviter aux jeunes l'exclusion.

L'implication des familles

C'est un des axes forts du RSE. Or il s'avère que l'implication des familles pose un problème, dû au milieu socio-culturel auquel s'adresse en priorité cette action : population défavorisée cumulant souvent le handicap de l'immigration.

La relation aux familles n'est que très peu abordée, surtout quand les enfants sont en très grande difficulté scolaire : que les familles soient présentées comme démissionnaires, court-circuitées du fait de la difficulté à les mobiliser ou que l'on reconnaisse, tout simplement, que l'on n'a pas le savoir-faire requis pour les mobiliser. Certaines familles sont touchées à travers des activités annexes : alphabétisation, réunions à thèmes (chômage, santé) fêtes. D'autres, après avoir donné leur accord, délèguent tout simplement l'action aux institutions. Mais les contacts restent souvent informels : parfois limités à l'échange de quelques mots

lors des sorties de classe et seul un petit nombre de sites font venir les familles, adressent des bulletins de notes ou signifient les absences des enfants. En fait, on traite souvent directement avec les enfants ou on s'adresse parfois aux grands frères. Mais certains aînés sont dans une telle « galère » qu'il est extrêmement difficile d'envisager de les mobiliser.

Les chiffres montrent que lorsque l'action est menée en terrain neutre (centre social), il semble que les familles s'y impliquent plus facilement que lorsqu'elle se déroule au sein d'une autre institution – d'un établissement scolaire, par exemple.

La relation aux familles fait partie des objectifs qui ne sont pas mis en place à l'heure actuelle. On peut se demander comment amener les familles à s'impliquer, étant donné les raisons objectives de leurs difficultés à se mobiliser : les parents sont souvent démunis, parfois dévalorisés : manque de connaissances, handicap linguistique, absence des repères culturels nécessaires à la réussite scolaire, chômage, « galère » des plus grands, manque de stratégie d'avenir.

Les formes du partenariat avec les familles sont encore à définir dans le cadre des RSE. Les sites poursuivent cet objectif. Certains prévoient la mise en place de réunions plus formelles, d'autres, des stages de formation, d'autres encore cherchent des relais possibles ; mais on constate, au moment de l'étude, que cette opération débute et que certains sites n'ont pu la mettre en place que fin décembre ou en janvier.

LE LIEU DE L'ACTION

Le lieu de l'action n'est pas nécessairement un local appartenant à l'organisme-support de l'action. Certaines associations possèdent leur propre local (13), d'autres doivent s'adresser aux collègues (6) ou aux municipalités (8), et même à des particuliers (2), à la paroisse ou à tout autre lieu de culte, ou encore, faire appel à d'autres aides (4). Dans la pratique, l'action échappe alors à l'organisme-support dans la mise en place et dans le suivi.

Les lieux peuvent varier selon les jours de la semaine, y compris pour un même public.

Certaines associations ont des lieux trop exigus pour faire face à la demande.

Certaines actions sont tributaires d'un planning permettant d'autres activités dans le même local.

Il y a donc une fragilité de l'espace, néanmoins certaines associations sont parvenues à aménager un lieu exclusivement réservé au RSE.

Dans les sites où sont dispensés des cours à domicile, il peut s'agir de cours payés par les familles¹ et on constate alors que l'esprit même du RSE est dévoyé : l'action est réduite à une entreprise qui ne peut s'adresser aux populations concernées par le RSE. Par conséquent, si des cours sont dispensés à domicile, il est impératif de moduler les tarifs en fonction des revenus des familles et de respecter les principes mêmes du RSE.

ORGANISATION DE L'ACTION

Fréquence des séances et nombre de participants

La fréquence est variable : certains sites ont des séances quotidiennes (6) et d'autres ne fonctionnent qu'une fois par semaine (8). La majorité mène une action collective (20) avec moins de cinq élèves (9) ou plus de 7 élèves (4), certains mènent une action individualisée et collective (5), d'autres fonctionnent à la demande. La plupart des sites offrent à tout élève qui le souhaite une aide ponctuelle spécifique. Certains sites ont parlé de la variabilité du groupe chaque soir. Il n'y a donc pas de règle générale. La majorité des séances dure entre une heure et demie et deux heures (13 + 13 sites).

Modalités d'évaluation

L'évaluation des savoirs et des acquis de l'enfant est très variable selon les sites, mais lorsqu'il y a recherche d'évaluation, il y a peu d'innovations. On se heurte à de gros problèmes pour définir le contenu de l'évaluation. On utilise des bulletins de notes, des fiches de présence et d'assiduité. Ces documents sont établis en coordination avec les enseignants. Certains doutent des résultats immédiats. Quelques uns utilisent une évaluation interne et organisent des réunions entre intervenants.

Le problème de trouver un outil d'évaluation reste par conséquent entièrement posé.

1) Certaines associations demandent une participation annuelle minimale – 60 francs – pour couvrir les frais d'assurance et payer les frais de téléphone et de papier. D'autres s'apparentent à des organismes privés payants en proposant des « secours » payés 150 francs de l'heure.

Le public

La méthode d'investigation ne permet pas toujours d'avoir des données fiables dans la mesure où les renseignements viennent des fiches d'inscription et non pas d'une enquête sur le terrain. L'âge recensé en tant que donnée ne permet pas toujours de savoir si l'enfant est un élève du primaire ou du collège. De plus, le recueil des données n'exclut jamais un risque « d'enjolivement » de la situation.

1150 élèves semblent concernés par l'action RSE sur l'ensemble des sites. Le nombre d'enfants par site est très variable : sur 30 sites, 40 % reçoivent moins de vingt élèves, 46,6 % en accueillent plus de trente. Ces chiffres ne permettent pas de connaître le degré d'assiduité des enfants ; de manière générale, on constate déjà un fléchissement de la fréquentation dès la fin du premier trimestre.

Les chiffres montrent dans la répartition par sexe que les filles n'ont pas été exclues du RSE et qu'il n'y a pas de disparité.

Les sites sont bien ciblés et centrés sur les paliers essentiels dans le parcours scolaire des élèves (sixième et troisième).

Seul un travail sur le terrain permettra d'obtenir des données fiables sur les parcours scolaires ; les entretiens téléphoniques laissent entrevoir que cet élément n'a pas réellement été pris en compte dans le recrutement (nombre de redoublements, changements d'établissements, ampleur des lacunes, etc.). Les élèves retenus ne sont pas toujours ceux qui ont les plus grosses difficultés scolaires, il y a même certains bons éléments qui fréquentent le site pour tenir lieu de « locomotive ».

Dans certains cas il semble que le risque de détourner l'action des objectifs du réseau soit réel puisque qu'il ne peut plus remplir son rôle, celui de lutter contre l'échec scolaire.

Le recrutement a pris diverses formes : notes dans les carnets de correspondance par le collège, réunions d'information, bouche à oreilles, annonces dans le journal de quartier par les associations, affichettes, courrier adressé aux familles². Les résultats ne sont pas toujours probants. Certains sites font appel à des médiateurs linguistiques (2 sites) ou à une information bilingue (1). En fait les familles sont souvent court-circuitées et l'enfant directement sollicité.

Il y a là donc une réelle difficulté d'application du RSE dans tous ses objectifs, qui s'explique par la jeunesse du dis-

positif et les difficultés inhérentes à la situation socio-économique.

L'encadrement : les intervenants

Les responsables de l'action – ceux-là mêmes qui l'ont lancée – interviennent rarement dans l'action elle-même. Sur 28 d'entre eux (les autres n'ont pas toujours pu être joints), la moitié sont les directeurs ou responsables des sites, un quart, des principaux ou des enseignants. Les autres sont des responsables de projet « Développement Social du Quartier », des animateurs, etc.

En ce qui concerne l'ensemble des intervenants, sur 260 personnes, moins de la moitié (43,8 %) sont de « vrais » bénévoles et 26,5 % des salariés ; les autres (29,6 %) ont un statut intermédiaire dans la mesure où ils sont rémunérés à des tarifs inférieurs à ceux habituellement pratiqués.

La grande majorité (57,3 %) des intervenants sont des étudiants ; on trouve seulement 10,7 % d'enseignants et 6,5 % de retraités (parmi lesquels des enseignants à la retraite) qui participent aux RSE ; quant aux parents, ils sont moins de 2 %. Ce qui indique que, à ce jour, les enseignants ne sont pas mobilisés par les RSE, encore moins les parents de cette population défavorisée, et que le partenariat au niveau de la réalisation reste encore à mettre en place.

Le recrutement

C'est un recrutement de proximité (ce sont – en majorité – des jeunes connus), et il y a bien un effort pour mobiliser les potentialités locales : les jeunes recrutés sont souvent des jeunes du quartier – cités HLM – des anciens élèves, des objecteurs, des appelés du contingent.

Les données ne sont pas connues pour tous les sites, mais on peut constater que sur 29 sites, 15 ont recruté en majorité des jeunes connus de l'organisme, 5 ont recruté par affichage, 3 par les services du CROUS, 3 ont fait appel à des objecteurs de conscience ou des appelés du contingent ; 3 enfin ont vu fonctionner le bouche à oreilles.

Il y a bien un effort pour mobiliser les potentialités locales.

Le partenariat

La lutte contre l'échec scolaire par une mise en place d'un partenariat était bien la finalité de l'action ; c'est pourquoi il est essentiel d'observer la situation.

Dans la conception du projet, 18 sites sur 32 ont monté leur dossier, seuls. Sur

certaines projets il y a plusieurs partenaires : Ministère de l'Éducation Nationale, FAS³, ZEP ou DSU, comités de pilotage, Collège et association de parents d'élèves, DSQ, ville, DDASS, centre social.

Dans la réalisation du projet, on retrouve à peu près les mêmes chiffres : 17 sites (sur 32) opèrent seuls.

Dans le financement, il est plus difficile de traiter le partenariat car certains sites se voient prêter des locaux, d'autres sont en partie financés par le FAS, la DDASS, la CAF ou les DSQ ou encore la ville.

Peu ont à ce jour un autre financement.

Au niveau de la conduite du projet et de son financement, il faut noter que certains sites demandent une participation aux familles, qui est très variable. Certains expliquent la demande par la nécessité de sortir ces familles de l'assistanat : il s'agit en général d'une participation qui tourne autour de 30 francs par mois. Par contre, cela a déjà été dit, d'autres dispensent des cours payés, directement à l'étudiant et pouvant atteindre la somme de 150 francs. Une telle participation ne peut entrer dans le cadre d'un RSE.

Si les premières bases du partenariat sont posées, il n'en reste pas moins un gros travail à réaliser pour mettre en place le réseau des potentialités.



LES DISTORSIONS

Difficultés de maintenir les objectifs du RSE

Lorsque l'on met en regard les projets et les réalisations, on constate qu'il y a un décalage et une distorsion entre les objectifs et les résultats : cette distorsion se manifeste par une tendance à la baisse qui concerne aussi bien les effectifs, la nature, le contenu, la fréquence de l'action, le nombre d'intervenants, l'importance du partenariat.

Le public

Sur l'ensemble on dénombre 20 % du public escompté en moins. Le travail s'accomplit actuellement sur plus d'un

2) Une association d'entraide scolaire fait un courrier diffusé aux familles par l'établissement scolaire, avec demande de prise de contact.

3) FAS : Fonds d'Action Sociale. ZEP : Zone d'Éducation Prioritaire. DSU : Développement Social Urbain. DSQ : Développement Social de Quartier. DDASS : Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales. CAF : Caisse d'Allocations Familiales.

millier de jeunes mais seul le travail de terrain permettra de vérifier si le public est bien ciblé par rapport aux objectifs du RSE. Là où le public est payant, il est probable que la population ciblée ne soit pas touchée. Dans d'autres lieux, les « bons élèves » intégrés au réseau pour tenir le rôle de locomotive ne correspondent pas non plus au public ciblé. D'autre part, on a pu constater au cours des entretiens téléphoniques que l'aide d'accompagnement scolaire ne se déroule pas toujours sans heurts.

Sur un point en tout cas, les chiffres correspondent aux objectifs : il n'existe aucune disparité dans la participation des filles, elles représentent 47 % sur un échantillon de 877 élèves.

Les intervenants

La tendance à la baisse est très nette en ce qui concerne le nombre d'intervenants : il y a 35 % d'intervenants en moins. On note un faible pourcentage d'enseignants, de retraités et de bénévoles.

L'implication des chefs d'établissement est partielle et inégale. Celle des enseignants est très faible. On constate à plusieurs reprises une absence de contacts avec les professeurs qui ne voient pas toujours d'un très bon œil l'action des intervenants. Lorsque les sites court-circuitent l'établissement scolaire c'est qu'ils considèrent ou concluent qu'il faut travailler en marge de l'école. *Cette marginalisation est un obstacle à la communication entre partenaires.*

Le bénévolat

L'objectif des RSE était de fonctionner sur des réseaux de bénévoles. En fait, il y a moins de la moitié de l'ensemble des intervenants qui sont effectivement bénévoles. L'implication d'étudiants réellement bénévoles est difficile; le bénévolat est une source de recrutement insuffisante, éphémère ou épisodique et si le volontariat semble être de mise, la solution du *semi-bénévolat assure bien souvent l'assiduité des intervenants*. Des rémunérations minimales sont proposées à près d'un tiers d'intervenants. Certains étudiants considèrent leur intervention comme une formation obligée qu'ils intègrent à leurs études, d'autres comme une source de revenus.

L'implication des familles

Un site sur trois seulement a pu réaliser ses objectifs au delà du projet initial quant à l'implication des familles. En fait, si on considère l'ensemble des sites, *l'implication a lieu dans une proportion de 1 sur 4*. Il faut signaler tou-

tefois que le mot famille est un euphémisme car on constate *l'absence totale des pères* dans un RSE.

Quelques arrêts sur image

Certains problèmes semblent inhérents à la mise en place des RSE : faible participation des familles, difficultés de recrutement au niveau des élèves, des intervenants, des bénévoles, définition des compétences, recherche d'un équilibre entre l'autonomie et le partenariat. On ne peut que souligner l'impérieuse nécessité de mettre en place le réseau des potentialités. Néanmoins, sur un nombre de sites limité les premières bases de collaboration dans l'action sont amorcées.

L'examen de certains sites permet de mettre en évidence dans quelles conditions, un projet est – ou au contraire, n'est pas du tout – en voie de réussite :

Etude du cas 1 - un cas de glissement de terrain :

L'action devait être une extension quantitative et qualitative d'un site sur la base d'une Action Educative Périscolaire – AEPS – existant depuis cinq ans. Les objectifs sont loin d'être atteints :

Le projet exprimait la volonté de passer de 14 à 50 élèves de sixième et cinquième ; en réalité, 7 élèves dont des élèves de troisième sont finalement concernés. Le nombre d'intervenants prévu – plus de 5 – n'est pas atteint : aucun chiffre concernant le nombre d'intervenants n'a pu être communiqué. On constate cependant qu'il n'y a ni retraités ni professionnels en activité sur le site – alors qu'ils étaient annoncés – et on ignore le nombre d'étudiants et de salariés impliqués. Le quota d'heures d'intervention par semaine est loin d'être atteint puisque une heure et demie seulement est dispensée contre les 7 heures prévues dans le projet du RSE. Quant à l'aide aux devoirs, elle s'accompagne peut-être d'une chorale et d'activités extra-scolaires, mais elle n'est suivie ni d'une aide aux disciplines ni d'une aide méthodologique. Il faut d'ailleurs noter que les informations recueillies à des moments différents de l'entretien sont parfois contradictoires. Le décalage entre le projet et sa réalisation est ici indéniable.

Etude du cas 2 - Un projet en voie de réussite :

Les objectifs sont atteints : le site dispense une aide scolaire aux enfants en difficulté, une aide dans certaines disciplines : français et mathématiques. Il dispose d'un département informatique et offre des activités annexes : reportage photo-vidéo, débats. 29 élèves

sont concernés. Les familles, informées en début d'année s'impliquent dans l'action ; les parents sont incités à participer davantage à la vie scolaire – notamment aux conseils de classe – 6 salariés et deux bénévoles, des gens connus – sont intervenants. Les enseignants se déplacent et il y a coordination – et rencontres – entre le site et le collège ; le collège interpelle les intervenants lorsqu'il y a une situation d'échec.

Les points forts du site sont le travail d'implication des familles, un début de coordination avec l'établissement scolaire. Le point faible reste le bénévolat et l'exploitation encore insuffisante des potentialités sur le site.

Quelques exemples de sites en voie de réussite permettent d'affirmer qu'il est **nécessaire de coordonner les imaginations à l'oeuvre.**

– Une association du troisième âge (grande majorité d'hommes) veut apporter quelque chose aux jeunes. Toutefois, les intervenants rencontrent trois types de difficultés : difficulté d'information et de coordination avec l'établissement scolaire ; difficulté pour identifier les élèves potentiels ; manque de structures et de moyens financiers.

– Un établissement scolaire – site relativement atypique – fait intervenir des professionnels en début et fin de carrière pour parler du monde du travail et insiste sur la réussite de l'orientation professionnelle.

– Un site introduit des méthodes d'apprentissage par le chant, la vidéo, le rap, le journalisme.

– Des intervenants favorisent le temps d'écoute de façon systématique en y consacrant un tiers du temps de chaque intervention. Au cours de ces moments d'écoute, les jeunes montrent qu'ils ont déjà intégré leur situation d'échec : « *je sais bien que j'irai pointer au chômage* ». Ici s'exprime la volonté d'associer la revalorisation des jeunes – voire leur insertion – à la lutte contre l'échec scolaire.

– Des médiatrices linguistiques interviennent dans un site et servent de relais entre les parents et les enseignants du collège.

Développement des lieux d'écoute, mise en place de médiatrices linguistiques – interrogations sur les problèmes spécifiques rencontrés avec les primo-arrivants – participation de personnes plus âgées qui retrouvent une activité sociale, recherche de nouvelles méthodes, etc., autant d'interventions originales à coordonner : il y a sans aucun doute un *capital d'informations et de savoir-faire*.

CONCLUSION

La fragilité des RSE est mise en évidence par le parallèle mené entre les projets et leur réalisation : le succès ou la mise en place d'un réseau tient le plus souvent à un ou deux individus porteurs du projet – ou alors, contré par un individu réticent au projet. En fait, on constate que le réseau peut être à tout moment remis en cause.

Les risques de dérapage sont nombreux ; ils concernent le choix du public, le contenu de l'action, le statut – encore mal défini – et le recrutement des intervenants ou encore le mode de financement.

La marge limitée de manoeuvre des intervenants dans la gestion de l'espace et du-temps doit être prise en compte : de nombreux sites ne disposent pas de leur propre local ; d'autre part, il faut du temps pour identifier les potentialités sur les sites et pour mettre en place un RSE. On peut dire que le RSE est aujourd'hui dans une phase encore expérimentale et noter que ses problèmes sont encore inhérents à toute action qui débute.

Il faut ajouter à ces différentes considérations que plusieurs demandes ont été exprimées au cours des entretiens

téléphoniques. Elles concernent notamment l'information et la nécessité de rompre avec un travail souvent solitaire, les problèmes inhérents aux SES, la prise en considération des primo-arrivants.

Deux certitudes se dégagent de cette première phase d'enquête :

– **Le champ géographique de l'action est parfaitement ciblé** : en toile de fond, surgissent les problèmes dans les cités, la violence dans les établissements scolaires, la délinquance, la drogue, les enfants dans la rue, les problèmes d'insertion des populations immigrées dans la vie de la cité.

– **Le RSE s'inscrit simultanément** : Dans une demande de soutien scolaire formulée par l'enfant ou la famille, ou encore par certains chefs d'établissement.

Dans une nécessité d'action en direction de jeunes qui ne disposent pas dans leur environnement immédiat de potentialités suffisantes pour éviter la situation d'échec scolaire.

Mais l'ensemble des données obtenues exige une étude plus fine in-situ, par observation directe et qui fera l'objet d'une deuxième phase d'évaluation.

Pour l'heure, il convient de se montrer vigilant pour éviter les risques de dérapage du RSE et d'apporter une définition de ce que ne saurait être cette action d'accompagnement scolaire.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BONVIN, F., (Dir.), Le soutien à l'enfant : les cycles d'animation périscolaire, in *Migrations Etudes*, mars 1991, n°16, 6 p.
- Collectif, Soutien et animation péri-scolaires : les associations et l'école, in *Migrants Formation*, juin 1986, n°65, numéro spécial, 64 p.
- DANNEQUIN, C., Les actions d'aide et d'accompagnement scolaires dans les quartiers défavorisés, in *Migrants Formation*, juin 1991, n°85, p.96-106.
- DANNEQUIN, C., L'enfant, l'école et le quartier, Les actions locales d'entraide scolaire, (Objectif Ville), Paris, Ed. L'Harmattan, 1992.
- DELARUE, J. M., L'accompagnement scolaire, un enjeu décisif, *16 H 30*, n°1, Octobre 1993, p.1.
- DUCHENE, F., PAYET, J.P., Les réseaux solidarité école. Evaluation qualitative d'un dispositif expérimental d'accompagnement scolaire, Bron, Réseau, juin 1993, (Diffusion Documentation DPM).
- GLASMAN, D., L'école hors école, Soutien scolaire et quartiers, Paris, Ed. ESF, 1992.
- MENDOZA, M., Accompagnement scolaire en collège, une action expérimentale : Réseaux solidarité-école, *16 H 30*, n°1, octobre 1993, p.4.
- MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTE ET DE LA VILLE, DPM, Direction de l'action sociale, Réseaux solidarité école : circulaire n°93-18 du 26 juillet 1993, 5 p.
- PAYET, J. P., La « double contrainte » du partenariat, in *Migrants Formation*, juin 1991, n°85, p.107-118.
- VALERIEN, J., Travailler ensemble autour de l'école pour la réussite scolaire, in *Hommes et Migrations*, janvier 1989, N°1118, p. 40-42.
- ZEROULOU, Z., Les incidences des politiques d'aide mises en oeuvre pour lutter contre l'échec scolaire, sur les modèles éducatifs des familles émigrées et leurs rapports à l'école, Lille, Ominor, mai 1992.

TABLE DES MATIERES DU RAPPORT

Méthodologie	1
Evaluation quantitative - Typologie des actions financées	3
Du projet à la réalisation	20

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
DE LA SANTÉ ET DE LA VILLE
Publication réalisée et diffusée par
l'ADRI pour le compte de la Direction
de la Population et des Migrations.

Agence pour le Développement
des Relations Interculturelles
4, rue René Villermé
75011 Paris
Tél. : 43 48 49 19
Fax : 43 48 25 17
ABONNEMENT 11 n°/an
Directeur de la publication :
Michèle MONTEILLER
Coordination :
Moustapha DIOP
Secrétariat de rédaction :
Danielle VASSAS
Collaboration :
Fabienne MARIENGOFF
Impression :
Imprimerie Sitecmo - 76200 Dieppe

Dépôt légal : 2° trimestre 1994
ISSN : 0994 - 5334
Tous droits réservés

LES ETUDES ORIGINALES DONT LES SYNTHÈSES SONT PUBLIÉES DANS LA REVUE MIGRATIONS ETUDES, SONT CONSULTABLES AU CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION DE LA DIRECTION DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS DU MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DE LA VILLE AINSI QU'AU CENTRE RES-SOURCE DE L'ADRI.

LES FAITS RAPPORTÉS ET LES OPINIONS EXPRIMÉES DANS CE DOCUMENT SONT CEUX DU RAPPORT FINAL DE LA RECHERCHE DONT MIGRATIONS ETUDES CONSTITUE LA SYNTHÈSE.

A PARAÎTRE DANS LES PROCHAINS NUMÉROS :

« Réseaux Solidarité Ecole 1993
(Evaluation qualitative) ».

« La médiation féminine africaine en Ile-de-France et Normandie ».